

DOSSIER DE PRESSE

Aménagement de l'Arboretum de Ouénarou

Pose de la passerelle piétonne de franchissement du creek Ouénarou
Le 26 janvier 2012



Dans le cadre de son plan d'action « Cap Sud 21 » pour la conservation et la valorisation des milieux et des espaces naturels, **la province Sud s'est engagée dans des travaux d'aménagement d'un arboretum abritant l'une des plus grandes collections d'Araucariacées du globe** situé à l'entrée du parc provincial de la Rivière Bleue - Ouénarou. (cf. plan de situation en annexe).

A ce titre, la pose d'une passerelle piétonne permettant le franchissement du creek de Ouénarou (15m de longueur pour 9 tonnes) est prévue le **jeudi 26 janvier 2012** selon le planning suivant :

Description de l'opération

- 5h00 : Départ du convoi transportant la passerelle et ses appuis, ainsi que de la grue et des véhicules techniques des ateliers Socalmo / Ducos
- 7h00 : Arrivée du convoi à Ouénarou / Entrée du Parc provincial de la Rivière Bleue
- 7h00 – 9h00 : Installation de la grue et contre poids, pose des lits de béton et préparation des appuis et de la passerelle pour le levage
- **9h00 – 11h30 : Levage de la passerelle, pose sur ses appuis, puis fixation de la passerelle et finitions**
- 11h30 : Rapatriement du convoi vers Nouméa



La structure est en acier galvanisée, les platelages et lisses sont en pin traité de N-C (Gémoce Sarl, déc. 2011)



La passerelle pré-montée sur ses appuis en béton armé, en atelier (Gémoce Sarl, déc. 2011)

Contacts : direction de l'Environnement – Service des Aires Protégées Aménagées – Antenne Grand Sud – Parc Provincial de la Rivière Bleue – **Jean-Marc Mériot** Tél. 43 71 01/ 91 55 97.

Concepteur de la passerelle : GEMOCE Sarl - Pierre Galinié : 78 79 17.
Constructeur de la passerelle : SOCALMO Sarl – Cédric Saunier : 78 78 57.



LE PROJET

En regroupant 19 espèces d'Araucariacées est la plus grande collection d'Araucariacées du globe. Il regroupe sur un même site, 10 des 13 espèces néo-calédoniennes d'Araucarias et 4 des 5 espèces de Kaoris.

Pour ces raisons, la province Sud, en partenariat avec Valé Nouvelle-Calédonie, a décidé de mettre en valeur cette collection historique d'Araucariacées, créée par les forestiers il y a plus de 30 ans, et de l'étendre aux conifères¹ néo-calédoniens.

Pour ce faire, il est prévu de l'aménager en créant des cheminements et allées, d'y poser une information didactique, permettant au grand public ainsi qu'aux enseignants et aux étudiants, de se familiariser avec ces espèces emblématiques et endémiques. Les espèces néo-calédoniennes et étrangères seront installées afin de compléter la collection d'Araucariacées.

L'extension de la collection d'Araucariacées au groupe des conifères néo-calédoniens (tous endémiques, et la majorité inféodés aux terrains ultramaïques) vise à :

1. la mise en protection *ex situ* (cas des espèces rares et menacées)
2. la conservation du patrimoine naturel
3. l'acquisition des connaissances biologiques et phénologiques des espèces
4. la valorisation par les scientifiques, les enseignants, les étudiants et le grand public

** La famille des Araucariacées fait partie des conifères les plus archaïques de la planète. En effet, les espèces de Kaoris et d'Araucarias existaient alors que la Terre était peuplée de dinosaures, et elles ont peu évoluées durant les millénaires, en faisant des fossiles vivants. De nos jours, il existe 40 espèces d'Araucariacées dans le monde, dont 20 espèces de Kaoris, 19 espèces d'Araucarias et 1 espèce de Wollemia (présente qu'en Australie).*

A lui seul, notre archipel en abrite 45% des espèces (18), toutes endémiques. Outre l'intérêt économique de leurs bois, elles ont une grande valeur patrimoniale et culturelle, et un esthétisme singulier contribuant au cachet original de nos paysages néo-calédoniens.

➤ Rétro-planning du projet

Le projet d'aménagement et d'extension de l'Arboretum de Ouénarou entre dans le cadre de la Convention n°C238-09 entre la province Sud et la société Vale Nouvelle-Calédonie, fixant les modalités techniques et financières de mise en œuvre de la démarche pour la conservation de la biodiversité. Le programme pluriannuel de travaux est le suivant :

- **2009** : étude paysagère et d'aménagement

Une cartographie précise du site et des différents lots d'espèces présentes a été réalisée sur la base de levés topographiques, pour identifier les parcellaires en vue de réaliser l'étude

¹ La Nouvelle-Calédonie abrite 10% des conifères du globe, dont toutes les espèces sont endémiques



paysagère et d'aménagement, et de sélectionner les essences exotiques qui devront être enlevées. Cette phase a été conduite par AB Concept Sarl.

Une étude paysagère et d'aménagement de l'arboretum, ainsi que son extension a été conduite par Sigma Ingénierie Sarl, jusqu'à la phase avant projet détaillé et le dossier de consultation des entreprises.

- **2010** : Sentier d'accès, fourniture de mobiliers et conception de la passerelle piétonne

L'ouverture du sentier d'accès a été réalisée par GDPL Nue Mwadre de Yaté et les mobiliers (farés abris, bornes portes étiquettes, supports de lisses en bois, portail de service) ont été livrés par Constructions Bois Sarl. Les farés abris ont été posés. Les études techniques pour la confection d'une passerelle piétonne (15 mètres de portée) de franchissement du creek Ouénarou ont été produites par Gemoce Sarl.

- **2011** : Confection de la passerelle piétonne de franchissement du Creek Ouénarou

Sur la base des plans de conception réalisés en 2010, la confection de la passerelle piétonne de franchissement du creek Ouénarou en acier galvanisé et platelage en bois a été réalisée par Socalmo Sarl (Cf. planches photos jointes). Les intempéries de la fin d'année ont contraint à reporter la pose au mois de janvier 2012. L'assistance technique au suivi des travaux a été déléguée à Gemoce Sarl.

- **2012** : Création des cheminements, confection et pose de la signalétique didactique

Le parcellaires et les cheminements vont être matérialisés sur le site et les chemins créés avec de la latérite compactée. La signalétique, les panneaux d'information sur la famille des Araucariacées et les plans de situation seront confectionnés avec l'appui de la Direction de la Communication de la province Sud, puis posés. Il est prévu d'inaugurer l'Arboretum de Ouénarou en décembre 2012.

- **2013 et suivantes** : enrichissement et extension de la collection de l'Arboretum

La collection de conifères sera progressivement enrichie en partenariat avec l'IAC, l'IRD, la pépinière de Valé Nouvelle-Calédonie, ainsi que par des dons (associations) et des acquisitions auprès de pépiniéristes spécialisés

Annexe 1 : plan de la situation

